



LIÈGE.
LE 31 MAI 1824.

LIÈGE.

SAMEDI 3 juillet.



Mathieu Laensberg.

EXTÉRIEUR.

ESPAGNE. — Barcelonne, le 14 juin.

Ces jours derniers on a enfermé avec assez de mystère, dans le château de Monjuich (forteresse qui domine Barcelonne), quelques individus amenés de Sarragosse, tous militaires d'un grade supérieur, parmi lesquels il y avait cependant un moine. On dit que ce sont des partisans de Charles V.

— La commission militaire vient de condamner à deux ans de travaux forcés quelques personnes qui, en se promenant en voiture dans la campagne, chantaient des chansons patriotiques. Ce qu'il y a de certain, et ce qui rend cette condamnation d'autant plus étonnante, c'est qu'elles ne faisaient entendre que l'air sans chanter les paroles, comme si, sur l'air du *Miserere*, on ne pouvait pas chanter une chanson des plus indécentes, et *vice versa*.

— Un de nos grands d'Espagne qui habite dans cette ville, le marquis de Santa-Coloma, beau frère du duc de San-Carlos, a convoqué tous ceux auxquels, sous le régime constitutionnel, il avait vendu des propriétés en vertu du décret des cortès qui autorisait la vente des majorats; et leur a déclaré qu'il était prêt à leur rembourser non-seulement l'argent qu'ils lui avaient donné en achetant ces propriétés, mais encore les dépenses qu'ils y avaient faites pour les améliorer, ajoutant qu'il voulait éviter qu'à sa mort ses héritiers ne se dépouillassent entièrement de leur fortune, en vertu du décret de S. M. qui annule celui des cortès. Cette conduite noble et juste du marquis, que ses égaux regardent comme un constitutionnel, devrait servir d'exemple à ceux qui profitent du décret royal pour déposséder les acquéreurs de leurs domaines, sans les indemniser en aucune manière.

— A Taragone il y a eu une émeute à l'arrivée de don Victor Saëz dans cette ville. Sa présence ayant enflammé le zèle fervent des royalistes, ils se sont mis à insulter les constitutionnels, à casser les vitres de leurs maisons, et à commettre une foule d'exces beaucoup plus graves.

— On peut regarder la récolte comme perdue dans toute la Catalogne; cependant, par un singulier hasard, elle est en assez bon état dans les parages où les habitants étaient le plus attachés au système constitutionnel, tels que la Cerdagne, et généralement toute la côte du Levant. Cela est cause que, lorsque les laboureurs des vallées d'alentour vont à Mataro, les poissards les accueillent en leur disant avec dérision: « Que vous êtes heureux, vous autres, d'être récompensés par une bonne récolte de vos éminents services à la cause de la foi, tandis que nous, nous sommes châtiés pour *el pecot del marina* (la pêche de la marine); expression dont on se servait communément pour désigner l'attachement des marins au système aboli.

ALLEMAGNE. — Francfort, le 29 juin.

Enfin les moyens pécuniaires créés par les efforts de la maison Rothschild commencent à rendre la vie à notre bourse; les besoins les plus urgents sont remplis; à la vérité quelques-uns de nos banquiers hésitent encore à mettre leurs écus en circulation, mais tout ira mieux pour la fin du mois. L'escompte a baissé de 7 à 6; les papiers d'état ont remonté.

C'est aux dernières nouvelles de la Hollande, qui annonçaient des cours plus avantageux, qu'on est en partie redevable de cette amélioration. Le mal avait été grand, surtout à Vienne, où la réaction de la baisse antérieure de notre place s'était fait sentir vivement.

A Berlin les obligations de l'état étaient tombées de 94 à 89 1/4. On s'y occupe maintenant de l'organisation d'une banque nationale, et on croit qu'elle sera en activité au commencement de l'année prochaine. Le fonds de cette banque sera de 50 millions de rixdalers, et les banques royales déjà existantes à Berlin, Königsberg, Breslau, et leurs différentes branches dans les provinces, seront supprimées. C'est en raison de cette grande affaire, dans laquelle la maison Rothschild aura certainement une part,

que le baron Salomon de Rotschild a passé, dit-on, par Berlin, en venant ici pour le mariage prochain de sa fille.

Il est à craindre que de nouveaux inconvénients ne résultent pour notre place du projet de la loi des rentes en France, parce qu'il y a eu ici des marchés considérables à prime sur les 3 pour cents de rentes qui devaient être créés. Ceux qui ont fait ces marchés ne refusent pas à la vérité de restituer les primes; mais beaucoup d'entr'eux prétendent n'y être obligés qu'à la fin de décembre, terme fixé dans les marchés, au lieu que les preneurs à prime croient avoir le droit d'exiger de suite la restitution des primes.

ANGLETERRE. — Londres, le 26 juin.

Tous les Anglais qui habitent Callao ont été exposés à de grands dangers dans la journée du 15 février. Le capitaine Gardner, de la *Sabine*, donne à ces sujets les détails suivants:

Les troupes noires qui occupaient les forts de Callao, se révoltèrent soudain contre le gouvernement républicain. Le port fut aussitôt fermé. Les Mexicains anglais cherchèrent cependant à s'échapper sur des bateaux. On fit feu sur eux, on pilla leurs vaisseaux, et ceux qui s'y trouvèrent furent entraînés dans les prisons de la ville.

Le capitaine de la corvette anglaise, la *Fly*, requis par ses compatriotes de les défendre, répondit qu'il n'osait employer la force, parce que le général nègre avait déclaré qu'au premier coup de canon, il ferait massacrer tous les Anglais qui étaient en son pouvoir. La modération du capitaine de la corvette n'inspira que le mépris aux insurgés; ils tirèrent les premiers sur lui, et le forcèrent de gagner le large.

— On apprend de la Havane, en date du 25 mai, qu'il s'y fait de grands préparatifs pour recevoir les vaisseaux de transport que l'on y attend à tout moment d'Espagne. Tout le monde est persuadé qu'il se fera bientôt une grande expédition contre le Mexique. Le gouvernement a reçu, la semaine dernière, des dépêches importantes de Cadix.

Iturbide doit porter les premiers coups aux républicains; au reste, on s'abstient ici de parler tout haut des projets de cet homme entreprenant. Il passe généralement pour être revenu de ses erreurs, et vouloir sincèrement le retour de l'autorité légitime aux Bourbons.

On a de fortes raisons de croire que l'ex-empereur opérera son débarquement à St.-Jean-d'Ulloa, et que cette forteresse imprenable sera le point d'où il publiera ses proclamations, et se préparera à entrer en campagne contre la république. Les autorités de Mexico tremblent déjà à l'aspect de l'orage; elles rendent chaque jour de nouvelles ordonnances pour interdire toute communication avec l'île de Cuba, où se forge la foudre qui doit les écraser.

(Ces nouvelles sont extraites de l'Étoile journal ultra.)

— Dans le moment même où notre gouvernement, comme tous ceux de l'Europe, refuse de s'expliquer sur la renouissance des états insurgés de l'Amérique méridionale, on sait quel délire s'est emparé de tous nos petits marchands et boutiquiers. Les merciers, quincailliers, bonnetiers, chapeliers, etc., de la ville de Leeds ont décidé, dans une taverne, qu'il était urgent de proclamer l'indépendance de Colombie, du Mexique, du Pérou et de Buéno-Ayres.

— Le président des Etats-Unis, contre l'attente générale, a donné sa sanction au nouveau tarif qui, en conséquence, a maintenant force de loi.

— Le *Hampshire Télégraph*, en annonçant l'arrivée du *Valorous*, capitaine J. Murray, à Portsmouth, jeudi dernier, et le débarquement de don Jose Mariano Michelena, envoyé du gouvernement Mexicain, dit: « Cet ambassadeur vient dans ce pays pour donner à notre gouvernement la plus forte assurance de la détermination prise par le congrès mexicain de maintenir son indépendance, et de son désir de cultiver la plus intime amitié avec la Grande-Bretagne. Le capitaine Murray était à Mexico, au mois de mars dernier; il dit qu'il a été établi nouvellement

trois écoles Laneastériennes. Le pouvoir exécutif est exercé par trois officiers généraux, nommés Vitoria, Bravo et Guerriera. Don Michelena, qui vient d'arriver, était, il y a quelque tems, président de la république. Le désir des Mexicains est de former un gouvernement sur le modèle de celui des Etats-Unis. Le *Valorous* a apporté environ 700,000 piastres, appartenantes au commerce. Il y en avait plusieurs millions prêts à être envoyés dans ce pays-ci; mais le commissaire n'en avait pas permis l'embarquement. Le *Valorous* a quitté la Vera-Cruz le 21 avril, et la Havane le 29 mai.

— Un officier employé au blocus d'Alger écrit du 28 Mai : — « Depuis que Lord Exmouth est venu ici, les Algériens ont renforcés les points faibles qu'il a découverts, de trois nouvelles batteries à deux rangs, dont le plus bas est armé de 18 canons et l'autre 16. On croit que les vaisseaux ne seront pas employés dans les attaques, et qu'ils mouilleront seulement près des bombardières pour les soutenir en cas de besoin. Le Dey déclare que si la ville est bombardée, il en fera sortir tous les habitans, et se défendra jusqu'à la dernière extrémité. Nous croyons cependant que le bombardement commencera aussitôt que le *Terror* et les autres bombardières seront arrivées d'Angleterre. Le *Naiad* bloque Bona, le *Ranger*, Oran, l'*Active* et le *Glasgow*, Alger; le *Revenge* est à Malte; la *Sybill* à Smyrne; l'*Euryales* est allé à Gènes, Livourne et Naples, le *Hind* à Alexandrie. La *Pandora* et l'*Alacrity* sont employés entre Malte et Gibraltar.

— Le *Traveller* dit tenir d'une bonne source qu'un emprunt d'un million sterling, à raison de 6 p. 100 d'intérêt, sera conclu dans peu de jours en faveur du gouvernement de Buenos-Ayres.

— L'intérêt de l'argent, qui ne cesse de baisser dans toute l'Europe depuis la paix générale, a éprouvé une baisse plus sensible encore dans l'Inde. Les obligations de la compagnie anglaise qui étaient à 12 pour 100, il y a deux ans, sont réduites à 6, et même à 5.

— Mme. Riégo a été enterrée ce matin, dans le cimetière de la chapelle catholique de Moorfields. Les plus fameux révolutionnaires espagnols formaient son convoi, tel que Valdès, gouverneur de Cadix; Evariste San-Miguel, Galiano, Mendizabal, Bertrand de Lis, et autres membres non moins fougueux des cortès. (Étoile.)

FRANCE. — Paris, le 28 juin.

L'Étoile dément la nouvelle de l'arrivée de M. Ouvrard à Paris.

— On a affiché aujourd'hui un nouvel avis de MM. Rotschild frères, conçu en ces termes :

« MM. Rotschild frères ont la satisfaction d'informer MM. les banquiers et négocians, que le preneur des quatre effets ensemble 9670 liv. sterling, signalés au public, s'étant convaincu que le prétexte sur lequel il s'appuyait pour n'avoir pas fait le paiement à Londres, était sans fondement, et ayant ce jour même pourvu à leur acquit, les tireurs ne peuvent plus que reconnaître comme légitime la négociation qu'il en fera. »

L'étonnement était grand le jour du premier avis, et il ne l'a pas été moins lorsqu'on a vu l'avis aujourd'hui.

— Les journaux anglais arrivés par courrier extraordinaire contiennent des nouvelles de Portugal du 13. Le roi a rendu un décret en faveur des officiers anglais actuellement employés au service de Portugal, qui doivent être traités absolument sur le même pied que les officiers nationaux.

— On a contredit positivement les nouvelles qu'un journal avait données ce matin d'un changement dans le ministère. Il paraît qu'on s'est informé à une très-bonne source de la vérité de cette nouvelle; la réponse l'a démentie complètement.

Il y a cependant eu de la baisse, et elle avait eu pour motif le changement annoncé.

— L'*Ami de la Charte* de Clermont rend compte d'un écrit de M. J.-B. Mège, docteur en médecine de la faculté de Paris, membre de plusieurs sociétés savantes et auteur de divers ouvrages estimés, qui se plaint d'avoir été exclu du concours ouvert pour une chaire d'agrégé à la même faculté. M. Mège se rendit chez M. le grand-maître de l'université pour connaître le motif de son exclusion. M. l'évêque d'Hermopolis lui répondit « que le conseil l'avait exclu, parce que personne n'avait pu répondre de ses opinions politiques et religieuses : qu'à la vérité on ne lui reprochait rien en particulier, mais que l'opinion qu'on s'était faite à son égard, était le résultat d'un ensemble de choses. » M. Mège raconte dans son écrit qu'il avait été envoyé en 1813 dans les départemens de l'est pour y arrêter les progrès du typhus. En 1821 il offrit d'aller à Barcelonne observer la fièvre jaune. Il est vrai qu'il a travaillé avec zèle à propager la vaccine et qu'il a fondé une école d'enseignement mutuel à Menlan. Sans doute ce ne sont pas là les choses qui forment un ensemble.

— Le 24 de ce mois, la cour d'assises de Toulouse a ouvert les débats de l'affaire des transfuges français. Voici quelques extraits de l'acte d'accusation; ils donneront une idée de l'esprit qui les a dictés :

Pour être admis dans les rangs des Espagnols, on devait prouver jusqu'à quel point on était compromis dans son pays. Les révolutionnaires de 1793 demandaient aussi à leurs adeptes : qu'as-tu fait pour être pendu ?

Les corps formés en Espagne, d'étrangers, étaient au nombre de trois. Les légions libérales, les lanciers défenseurs de la liberté ou lanciers de Napoléon II, à pied et à cheval, et les guérillas ou milice des constitutionnels.

La première légion libérale fut organisée et commandée par Caron, condamné à mort à Toulon, Moreau de Parthenay et Pombas, commandant la garde nationale de Thouars, tous deux complices de Berton, condamnés à mort par la cour d'assises de Poitiers, figuraient dans cette légion ainsi que Nantil, condamné à mort par la cour des pairs, dans la conspiration du 19 août; Lamothe, acquitté par la même cour; Fourré et Gamelon, condamnés à mort pour complot par la cour d'assises de la Loire-Inférieure.

Cette légion, foudroyée à la Bidassoa, s'enfuit, sous le commandement de Caron, à la Corogne, et de là à Lugo.

La deuxième légion libérale fut formée à Lugo. Elle fut composée de Français, Italiens, notamment de Piémontais et Napolitains. Morillo nomma une commission pour réorganiser cette légion.

Gauchais, se disant colonel, mais n'ayant eu que le grade de chef de bataillon, condamné à mort comme complice de Berton, fut nommé président de cette commission; il était arrivé à la Corogne dans les premiers jours d'avril 1823, avec vingt-six officiers français.

Quiroga s'empressa d'accueillir les secours qu'on lui offrait. Il écrivit à Ballesteros pour qu'il l'autorisât à les employer : ils venaient, disait Quiroga, défendre la cause de la liberté, ils étaient impatients d'être utiles à leur patrie.

Gauchais, enivré de l'accueil qu'il a reçu à la Corogne, fait une adresse aux habitans signée de lui et des officiers français. On y remarque les passages suivans.

« Unis de cœur et d'action à l'héroïque Espagne, et forts du vieux drapeau d'Austerlitz, nous contribuerons à déjouer la guerre impie qu'on a déclarée aux libertés des peuples, et nous saurons mourir ! »

Quant il fut fait prisonnier, il disait aussi : « J'ai voulu donner la liberté à la France, elle n'en a pas voulu; j'ai voulu la donner à l'Espagne, elle n'a pas su en profiter et me voilà. »

A l'arrivée de la légion à la Corogne, on y trouva une légion libérale étrangère commandée par un colonel belge nommé Janssens. Toute la légion de Caron est incorporée à ce corps, à l'exception de Gauchais, Michelet et Pombas, qui y trouvèrent tous les grades supérieurs remplis, mais qui restèrent à la Corogne et y touchèrent, jusqu'au 30 juillet, la solde de la rébellion.

Le 15 juillet cette légion fut appelée à agir directement contre les Français qui s'avançaient vers la Corogne. La fusillade s'engage, les Français enfoncent tout ce qui leur résiste. La légion tout entière, composée de 150 hommes, ayant un drapeau tricolore, se replie et se réfugie dans un chemin couvert. Elle fait un feu nourri auquel ripostent les braves voltigeurs du 37^e. de ligne. Le drapeau tricolore est criblé de balles. Des provocations à la rébellion, des vœux impies pour l'usurpation partent de cette légion, l'indignation redouble le courage dans les cœurs fidèles, la bonne cause triomphe de tous côtés, la légion fuit en toute hâte dans la place, qui est bientôt cernée. Nul espoir de salut pour les lâches qui avaient déchiré le sein de leur patrie, qui avaient fait couler le sang français. Ils abandonnent aux flots leur existence flétrie par le crime. Ils s'embarquent et se portent vers la frontière du Portugal.

Bientôt ils sont arrêtés et faits prisonniers par une troupe royale espagnole, qui les remet immédiatement aux chefs de l'armée française.

Voici le nom de tous les accusés arrêtés, qui ont fait partie de ces légions :

Aymar-Desforges, lieutenant, né à Marseille, Lefèvre, sous-lieutenant, né à Marbeuf, Gruchais, chef de bataillon, complice de Berton. Losdat-Oaverner, Hollard, Crougneau et Arnaud, soldats, Christ, sergent-major, déserté de France en 1822, fait sous-lieutenant par Quiroga après le 15 juillet; Estenave sous-lieutenant nommé par Quiroga officier fournisseur dans la légion; Chauvin, sergent, du 23^e. de ligne.

Un autre corps, connu sous le nom de lanciers français, défenseurs de la liberté, ou lanciers de Napoléon II, fut formé à Madrid au commencement d'avril 1823, sous le commandement de Pascal-Aymar, né à Lésignan (Aude). Ce transfuge s'est échappé dans la translation des prisonniers de Bayonne à Baras. Cet individu, décoré de la légion d'honneur, ancien capitaine aide-de-camp, après avoir promené en France, en Angleterre et en Ecosse, sa haine contre son pays, s'était rendu en Espagne pour offrir à l'assemblée rebelle ses services et ceux des compagnons de ses coupables projets.

Le 7 avril, le corps partit de Madrid se dirigeant sur la frontière de la France. La déroute de la légion de Caron sur la Bidassoa fit changer cette direction. Les lanciers se dé-

tournerent pour gagner Ségovie et se porter dans le royaume de Léon et dans les Asturies. Ils attaquèrent les royalistes espagnols, et ils imposèrent une contribution de 2,000 réaux au village de Cadavado.

Cependant les troupes françaises n'étaient plus qu'à quelques marches des lanciers qui se dirigèrent en toute hâte vers la Corogne. Ils furent passés en revue par Quiroga.

Ce corps partagea la déroute de la légion libérale, le 15 juillet, devant la Corogne.

Voici les noms des accusés présents qui faisaient partie des lanciers :

Pécarère, ci-devant sergent-major en France; Final, lieutenant; Payanné, sous-lieutenant; Granet; Barreau; caporal; Brossin, sergent; Carsac, soldat; Chaumereau, Doubeau, Picar, soldat; Pontier, soldat, Rigal, Romanville, sergent, Selve.

Enfin il existait un troisième corps appelé les *guérillas* ou *milices constitutionnelles*, qui agissaient à la Corogne contre les Français. Cette bande montrait le plus de fureur le 15 juillet contre les Français, ils *faisaient feu comme des enragés*. L'accusé présent, Jouanès, a fait seul partie de ce corps. Cet accusé a dit que l'esprit des *guérillas* était de *se défendre jusqu'à la dernière extrémité*.

Les accusés absents sont Caron, Michelet, Pombas, Fourré, Camelon, Nantil, Lamothe, Moreau, Tesser, Aymar Pascal, Harmand, Bac, Cueil, Dumas, Duclos, Evrard, Laborie, Morland, Régis et Roussy.

Nous ferons connaître les débats de cette affaire importante.

— La chambre des députés avait mis à l'ordre de ce jour la discussion du projet de loi sur les crédits supplémentaires de l'exercice de 1823.

M. Benjamin Constant pense avec la commission que la question financière est ici liée à la question politique. J'aime à reconnaître, dit-il, que l'expédition a été glorieuse pour notre armée, et que la gloire que nous avons acquise n'est pas uniquement due à nos succès dans les armes. Souvent la générosité militaire a réussi à faire prévaloir la pitié contre la fureur, et à protéger des malheureux contre l'arbitraire. Mais je demande à des députés qui sont dévoués à la monarchie; l'ordre et la paix sont-ils bien rétablis en Espagne? L'autorité royale y est-elle solidement assise lorsqu'on publie au nom du roi des proclamations pour exciter les haines et les vengeances? Une seconde question n'est pas nécessaire, et je ne crois pas qu'il y ait aucun de nos collègues qui consentit à voir un ordre de choses pareil à celui de l'Espagne s'établir en France. Pour accorder au ministre de la guerre les fonds qu'il demande, il faut donc qu'il nous dise quelles sont ses intentions relativement au rétablissement de l'ordre en Espagne. On ne demande pas qu'il nous donne des détails sur les négociations secrètes; je demande seulement si l'on est décidé à agir pour rétablir l'ordre dans ce pays.

M. Foy. Cet orateur avait dû penser comme les partisans et les adversaires de la guerre, qu'une expédition si brillante et si promptement terminée n'avait pas consommé les 100 millions votés pour cette guerre; mais loin de là, cette somme n'a pas suffi et les ministres viennent encore demander une somme de 108 millions. On prétend que des sacrifices énormes ont été commandés par des nécessités impérieuses; on a été forcé de prendre un munitionnaire général; il en fut ainsi dans les dernières années du règne de Louis XIV et sous Louis XV. Le premier consul ayant trouvé les caisses vides, chargea un Hollandais, M. Vanderberg, de toutes les fournitures de l'intérieur; cela n'était pas nécessaire dans cette circonstance; depuis 2 ans nos troupes étaient agglomérées au pied des Pyrénées, d'abord sous le nom de cordon sanitaire, ensuite sous celui de corps d'observation; la France était couverte d'administrateurs qui ne demandaient pas mieux que de rentrer dans l'armée et qui connaissaient parfaitement l'Espagne; et cependant un munitionnaire général a été imposé par des causes qui se développeront peut-être un jour. M. Foy demande pourquoi M. Sicard qui devait arriver le 9 février à Bayonne, n'y est arrivé que le 30 mars. Quel homme d'état, quel militaire ne conviendra que le généralissime ne pouvait faire autre chose dans la situation des choses que d'accepter le munitionnaire (*bien! bien!*) L'orateur vote contre la loi.

M. le ministre des finances appelle sur le ministère tout le blâme des opérations de la guerre d'Espagne, et laisse au prince généralissime et aux troupes tout l'honneur de la campagne. Il trouve que la première partie du discours du général Foy est la justification la plus complète et la mieux exprimée du marché contracté avec M. Ouvrard. Toute la question, selon M. le ministre, est là: « A-t-on pu se passer de l'intervention d'un homme habitué à de semblables services, alors que l'administration de la guerre inahabituée à ce genre d'opérations, convenait de son inaptitude? » On a dit que pendant 30 ans de guerre on n'avait pas eu l'exemple de dilapidations aussi grandes que celles qui ont eu lieu en Espagne; M. de Villèle répond que pendant 30 ans on n'avait pas eu l'exemple d'une campagne faite sans ruiner le pays qui était le théâtre de la guerre. S. Exc. prétend que les 30 ans de guerre qui ont précédé la res-

tauration n'ont point formé d'administrateurs parce qu'on avait établi en principe que les troupes devaient vivre aux dépens de l'habitant; et c'est, dit-il, parce que nous manquons d'administrateurs qu'il a fallu accepter les offres de M. Ouvrard. La discussion est continuée à demain.

BOURSE du 28. 5 p. 0/0 consol. — Jouis. du 22 mars, 102 fr. 85 c. — Act. de la banque, 1925 fr.

INTÉRIEUR.

Bruxelles, le 1er juillet.

La question s'est élevée de savoir si une commission d'église doit être considérée comme une administration publique, et si elle est tenue de présenter à la formalité de l'enregistrement, dans un délai fixé, les procès-verbaux d'adjudications auxquelles elle procède pour les réparations à faire aux bâtimens dépendans des églises. Cette question a été décidée affirmativement. (J. de Bruxelles.)

— Le paiement de la rente de la dette consolidée, pour le premier semestre de l'année courante, aura lieu, à Amsterdam, depuis le 8 jusqu'au 10 de ce mois; et à Bruxelles, au local du grand-livre auxiliaire, du 16 jusqu'au paiement total.

— Voici la première des pièces jointes à l'arrêté royal du 17 avril dernier inséré dans notre No. d'hier.

INSTRUCTION PROVISOIRE pour les inspecteurs des écoles, et les commissions d'instruction, dans les provinces méridionales du royaume.

Art. 1. Les inspecteurs des écoles appartenant à la même province, composent, avec le gouverneur en qualité de président, la commission d'instruction de cette province. Chaque inspecteur à son district particulier, dont la surveillance lui est confiée personnellement.

2. Les commissions d'instruction et les inspecteurs veillent, dans leurs ressorts respectifs, à l'observation des réglemens concernant l'instruction inférieure, et à ce que les dispositions y relatives ne soient éludées sous aucun prétexte. En cas de contravention, ils adressent leurs plaintes à l'administration soit communale, soit provinciale ou générale.

3. Les inspecteurs prennent le plus grand soin que l'enseignement de la jeunesse soit placé sur un pied régulier; que son utilité devienne et plus réelle et plus étendue; que la tâche en soit confiée à des personnes capables; que le zèle des instituteurs soit encouragé, leur mérite récompensé et leur sort rendu meilleur, que les réglemens sur l'enseignement inférieur soient connus et observés; que tous les obstacles soient écartés avec prudence et circonspection; enfin, que l'amélioration des écoles soit accueillie et secondée par le public.

4. Il ne pourra exister aucune école inférieure, sous quelque dénomination que ce soit, sans une permission spéciale de l'administration communale ou provinciale. Cette permission ne sera accordée qu'après que l'inspecteur du district, ou la commission d'instruction de la province, auront été consultés.

5. On entend par écoles inférieures toutes celles où, sous le nom d'école, institut ou dénomination quelconque, on enseigne à des jeunes gens de l'un ou de l'autre sexe, la lecture, l'écriture, le calcul, le français, le hollandais et d'autres langues modernes et même savantes, la géographie, l'histoire et autres choses semblables. Sont uniquement exceptés les écoles latines ordinaires, les collèges et les athénées.

(La suite à demain.)

Liège, le 1er juillet.

Le prix de l'abonnement est de 10 francs par trimestre pour Liège, et de 11-50 francs, pour les autres villes du Royaume.

Les bureaux du journal sont rue Souverain-Pont, n. 320, et chez les dames Mahoux et De Sartorius, maison joignante.

On s'abonne à Bruxelles chez Berthot, libraire, Marché au Bois, et chez tous les directeurs des postes.

Le public sera probablement indemnisé en quelque sorte de la perte des mémoires de Lord Byron, écrits par lui-même, par la publication de la correspondance du noble lord, qui, entr'autres choses, comprendra des lettres écrites par sa mère pendant ses voyages en Portugal, en Espagne et en Grèce. Ces lettres seront accompagnées de notes biographiques très-intéressantes, et dont l'éditeur sera un proche parent et ami de confiance du noble poète.

NOUVELLE INVENTION. — La gazette de Doncaster (Angl.) rapporte ce qui suit: « Vendredi dernier, un vaisseau inventé et construit par un habitant de Selby a passé dans cette dernière ville, sans être mu par la vapeur, le vent ou l'eau. L'aspect était non-seulement neuf mais très-intéressant. Beaucoup de spectateurs ont vu ce véhicule si curieux, et qui promet d'être, sur une plus grande échelle, d'une si grande utilité et importance. »

LE MORT VIVANT.

On lit dans un journal de médecine le fait suivant, communiqué par M. Bourguet, chirurgien en chef des hospices de Beziers :

« Appelé à F*** dans nos montagnes, dit-il, on me présenta un enfant mâle de huit ans à-peu-près qui offrait les symptômes suivans. A peine le soleil paraissait-il sur l'horizon, il mourait, assurait-on, et ne ressuscitait qu'au soleil couchant. Je voulus voir par moi-même la chose, et je me rendis en conséquence chez lui à six heures du matin. Il dormait très-tranquillement; je l'éveillai, je le fis parler; je l'amusai jusqu'à ce que le soleil commençât à poindre. C'était en hiver. Le jeune malade jusqu'alors très-gai, me dit, Monsieur, voilà que le mal me prend; et il se couche sur le lit, où je le vois comme mort. Plus de respiration sensible, plus de pouls, plus de battemens de cœur, plus de sensibilité même en piquant l'enfant. Le corps se refroidit considérablement pendant deux heures au moins, après lesquelles le froid diminua sans cesser tout-à-fait, et le seul signe de vie sensible était un petit mouvement convulsif de la paupière supérieure du côté droit. Je soulevai de force un de ses bras; il resta soulevé; une jambe de même: ses membres étaient comme une cire molle qui prend les formes qu'on lui donne. Il resta ainsi sans rien avaler, et quand le soleil disparut de l'horizon, il reprit peu-à-peu ses sens, et se leva sans le moindre signe qui pût indiquer qu'il eût été malade. »

Ce singulier malade avait eu déjà dix paroxysmes semblables. On parvint à le guérir avec des potions de Kina et de zinc sublimé.

Paris, le 26 juin 1824.

LETRE A MADAME.....

« Vous désirez que je vous trace le tableau de ce qui se passe dans l'intérieur d'un ministère au moment de la retraite d'un ministre? Le sujet où vous m'enfermez aujourd'hui ne manque pas d'à-propos, et, avant tout, il faut de la circonstance. »

Il faut avoir tâté du ministère pour se former une juste idée de la suprême douleur que l'on éprouve à le quitter! Un ministre est une sorte de demi-dieu, à l'immortalité près; même sous le plein exercice de la charte, il sent rarement la limite de son autorité. L'atmosphère où il vit n'est point celle où respirent les autres hommes. Comme les objets aperçus dans l'eau, cette atmosphère raccourcit l'homme aux regards des ministres; et quelle que petite que soit la taille d'une excellence, la tête de ses semblables lui va rarement plus haut que la cuisse; enfin un ministre est là comme en un bain de vapeur où il transpire le bonheur et la joie.

« Le jour où cette délicieuse illusion se dissipe, le jour où le demi-dieu est contraint à se faire homme, il éprouve des angoisses, des déchiremens impossibles à peindre. »

« L'heure de la disgrâce a déjà sonné; le ministre seul ne l'a pas entendue. Lorsque les choses commencent à en venir à ce point, la présence du ministre gêne les assistans, contraint les entretiens. S. E. ignore ce que tout le monde soupçonne; et dans son aveuglement elle se croit indisposée: elle attribue à l'influence de la saison la gêne qu'elle éprouve. Toutes ses pensées la reportent à la verdure; elle parle des douceurs de la campagne, du murmure des ruisseaux, du bêlement des agneaux, etc. »

« Cependant l'anxiété gagne les gens attachés à sa personne: le gros huissier fait part de ses conjectures au valet de chambre; celui-ci la communique au maître d'hôtel; elles redescendent bientôt aux femmes de charge, aux concierges, aux marmitons et aux valets d'écurie: tous perdent la tête; le bon sens des domestiques semble aussi menacé de destitution. Le service se fait tout de travers: S. E. a demandé des escarpins, le valet de chambre lui apporte des bottes à éperons. Madame avait commandé une robe de cour, ses femmes lui apportent une robe de bal. »

« De leur côté, les quatre à cinq cents bureaucrates qui composent le ministère, sont dans une extrême agitation. Ces pauvres commis sont en proie à toutes les convulsions des monarchies électives. Chaque ministère est pour eux une Pologne, déchirée par les milles prétentions de mille usurpateurs. »

« Le couvert est mis pour trente personnes: deux évêques, deux généraux, quatre préfets en congé, deux receveurs, un missionnaire, six barons, six marquises, six députés et un gentil-homme de la chambre. Tout le monde est arrivé, à l'exception de M*** et de M***, députés du centre. Cette absence, tout inaccoutumée, inquiète son Excellence. Deux fois on est venu avertir qu'elle était servie; elle regarde aux croisées. M*** et M*** n'arrivent point. Plus de doute. Le ministre prévoit sa disgrâce. »

« Le roulement d'une voiture qui double la porte cochère, se fait entendre. Le premier valet de chambre entre précipitamment et annonce à l'oreille de son Excellence, M. le comte de...., qui demande à parler au ministre de la part du prince. »

« S. Exc. se hâte de passer dans le cabinet particulier, où

la figure de M. le comte de...., triste, embarrassée, lui apparaît comme un spectre réclamant sa proie. M. le comte, qu'y a-t-il pour le service du prince? — S. M. m'a chargé de vous redemander le porte-feuille? — Que dites-vous, M. le comte, il y a erreur. — Il m'en a trop coûté de vous l'exprimer une fois; de grâce ne m'obligez point à réitérer.... — Vous avez mal entendu les ordres de S. M., et je réclame de votre amitié de vouloir bien la faire ré-peter. — Cette démarche.... — Je vous la demande en grâce. »

« M. le comte, feignant de céder à ce vœu d'un mourant, remonte en voiture et crie à haute voix à son cocher: à la cour! les chevaux sont partis. Le ministre a ordonné à un coureur de suivre les traces de la voiture, et de ne la point perdre de vue. »

« En moins d'un quart-d'heure le coureur est de retour: « La voiture dit-il n'a pas été au château; elle a fait le tour du Carrefour: la voici. — Je m'en doutais s'écrie l'ex-ministre; le comte a agi en homme d'esprit. » Celui-ci se présente pour la seconde fois: « J'ai vu le prince dit-il, et il m'a confirmé la fâcheuse nouvelle.... — Il suffit, voici le porte-feuille. »

« Il faut quitter l'hôtel: notre ministre est trop certain que l'ordonnance qui le congédie sera demain dans le journal officiel. Il ne s'agit plus que d'employer la nuit utilement. »

« Un feu des plus actifs a été allumé dans le cabinet du ministre; il s'y est enfermé avec son secrétaire intime; là tous deux passent une partie de la nuit à faire une revue générale des cartons et des papiers. On fait trois tas:

- « Papiers inutiles;
- « Papiers à emporter;
- « Papiers à brûler.

« On range parmi les papiers inutiles les *vues d'amélioration* et les *projets d'économie*. On laisse toujours cela à son successeur. »

« Les papiers à emporter se composent de rapports confidentiels sur le personnel, et principalement de *notes secrètes*. On n'a dit que la vérité, mais alors on était payé pour cela, et il ne faut pas se faire d'ennemis gratuits. »

« On brûle une multitude de petites situations, de petits états qui mettraient trop promptement le successeur au courant du travail; on brûle la minute d'un discours inédit de S. Exc. à la chambre des députés; on brûle un projet de règlement sur le *rappel à l'ordre*, le manuscrit d'une petite brochure sur les *inconveniens des chambres parlantes*, etc. »

« Il a fini. Cinq heures du matin viennent de sonner. Arrive le reveil matin que voici: Louis etc. (Démission acceptée et nomination du successeur.) »

« La partie officielle du *Moniteur* a appris au monde bien des désastres; mais jamais elle n'en a fait retentir aux oreilles d'un ministre de plus épouvantables. Combien ont lu le 29e bulletin d'un œil sec, qui ont senti leurs larmes couler pour un nom mis à la place du leur! On apprend sans frémir l'anéantissement de 150,000 hommes; mais la perte de 150,000 francs se peut-elle supporter? etc. »

(Extrait du *Mercur* du 19e. siècle.)

LOGOGRIPHE.

Je suis le plus grand bien, qu'un bon père, en mourant,
Puisse laisser aux siens: honneurs, puissance et rang,
Fortune, dignités, et même la naissance
Ne sont que peu de chose, et sans mon assistance,
Ils ne sont rien du tout. Seule je fais valoir
Tous ces dons du hasard, tous ces dons du pouvoir;
Seule entre les mortels je mets la différence.
Malgré le sot orgueil et malgré la jactance
De ces gens si petits qui se prétendent grands,
Et ne sont en effet que de grands arrogans,
Il faut bien cependant parler de ma structure.
Cherche et tu trouveras, d'abord un grand seigneur,
Même un oiseau de proie; et ce que maint auteur
Prodigue trop souvent dans sa docte manie;
Un animal fameux jadis dans la Syrie;
Un être dont jamais il ne faut disjoindre
Puisque nul, jusqu'ici, n'a pu le définir;
Le premier meurtrier; un juge de Turquie;
Ce qu'un prêteur, souvent, vent pour sa garantie;
Une île de la Grèce, un recueil de ses lois...
A moins de me nommer, c'en est assez, je crois.
Le mot de la dernière charade est *Corsage*.

MARCHE AUX GRAINS. — Du 1er juillet.

| | |
|------------------------|----------|
| La rasière de froment, | fl. 4 28 |
| Idem de seigle, | * 2 74. |

ÉTAT CIVIL DE LIÈGE. — Du 1er juillet.

Naissances: 4 garçons.

Décès: 1 garçon.

ANNONCE.

A vendre avec toute facilité pour le paiement, une belle propriété, à proximité de la ville.
S'adresser à Mtre. DUSART, notaire, à Liège.